

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

DECRET N°71-167 du 22 Septembre 1971

portant inscription au Tableau de Concours d'admission et de promotion à titre étranger dans l'Ordre National du Dahomey

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;

VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois N°s60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National du Dahomey ;

VU les Décrets N°s70-81 et 71-149/CP des 7 Mai 1970 et 4 Août 1971 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°71-99/CP/CH. du 27 Mars 1971, chargeant un Membre du Conseil de l'Ordre de l'Intérim du Grand Chancelier ;

Sur proposition des Ministres intéressés, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont inscrits, à titre étranger, au tableau de Concours d'admission et de promotion dans l'Ordre National, les Personnalités dont les noms suivent :

A) Au Grade de COMMANDEUR

a) Anciens

MM. NICOLAS André Roger
Officier du 1er Août 1963

DIOP Mamadou
Officier du 1er Août 1965

b) Nouveaux

AUBARET André, Président de la Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie de Haute-Volta à OUAGADOUGOU

BLOHORN André, Président de la Chambre d'Industrie de la Côte d'Ivoire à ABIDJAN

CHALRET Bruno, Procureur Général de la Cour d'Appel d'Amiens (France)

Me HAYOT René, Avocat à la Cour de Paris

MM. MASSIEYE François Joseph, Président de la Chambre de Commerce de la Côte d'Ivoire à ABIDJAN

M. MICHEL, Président des Avoués d'Outre-Mer à Paris

B) Au Grade d'OFFICIER

MM. DUNGLAS Pierre
Chevalier du 1er Août 1963

JONKA Jacques Camille

PARISET Georges Fernand

RAYNAUD Jean Marie

Chevaliers du 1er Août 1965

BERRIT Jean

Chevalier du 24 Avril 1966

Mme MILANINI Angèle Marie (épouse de CAMPOS)
Chevalier du 1er Août 1966

b) Nouveaux

MM. ADRIANO Gardella, Homme d'Affaires

Le Professeur BARTOLO, Président de l'ICIPU

BASTID Augustin Ignace Germain, Vice Président de la Chambre de
l'Industrie de la Côte d'Ivoire à ABIDJAN

CHAUVIN Arthur Joseph (R.P.), Missionnaire à LOKOSSA

DE LAMBERTERIE Roger, Professeur Proviseur du Lycée de Pithiviers
Loiret - France

DESORTES Francis, Administrateur en Chef de C.E. des Affaires
d'Outre-Mer à Biarritz (A.M.)

DIOP Sogobri Kora, Magistrat en retraite à NIAMEY

DJABAKU Kossivi Albert, Président de la Chambre de Commerce du
Togo à LOME

MAGNIER Marcel Marie Henri, Professeur retraité à ANTIBES (France)

MATHIEU Edmond Alfred Marien, Magistrat, Président de la Chambre
Judiciaire de la Cour Suprême à COTONOU

NIGNON Jacques, Président Directeur Général de la Société de Com-
merce et de Production du Niger à NIAMEY

PACCIONI Doctor, Consul Honoraire du Dahomey à ROME

STRACHOUNSKY Simon, Attaché Juridique de Sociétés Commerciales en
retraite à Paris.

VIDAUD Pierre, Administrateur en Chef de C.E. des Affaires d'Outre-
Mer en retraite à Paris

C) Au Grade de CHEVALIER

Mme ARCHAMBAULT Marie Antoinette, Consul Honoraire du Dahomey à MONT
REAL (Québec)

R.P. BISSON Roger, Directeur du Secours Catholique Américain au Dahomey
à COTONOU

MM. BODIGUEL Marcel, Chef Mécanicien, Chef d'Atelier au Garage ODAMAP
à COTONOU

BONNEFONT Pierre, Secrétaire Trésorier de l'Association des Jour-
nalistes d'Outre-Mer à Paris

DUBOIS Jean Michel Paul, Directeur de la Société Transcap à
COTONOU

C) Au Grade de CHEVALIER (suite)

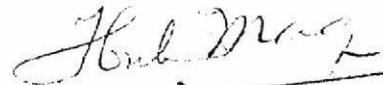
MM. GIOVANNI Del Boxo Sam, Directeur Commercial de Société

Mme LELIEVRE Jeanne Marie, (en religion Soeur Jeanne Marie), Directrice du Cours Secondaire Sainte Jeanne d'Arc à ABOMEY

TOUFIC Albert, Animateur de Réalisation de l'ORIF à COTONOU

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 22 Septembre 1971



H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S.COULIBALY

AMPLIATIONS : PCP 6

SGG 4 DEP 1 DCCT 1 MINIS. 11

MCP 4 DN 1 DGAJL 2 JORD 1

INTERES. 37 IAA 1 CS 6 DIR.ST.1

GDE CHAN. 15